



**THÉÂTRE
DE GASCOGNE**

Mont de Marsan

Scène Conventionnée d'Intérêt National

THÉÂTRE DE GASCOGNE / LE PÉGLÉ / MONT DE MARSAN

FICHE TECHNIQUE



RENSEIGNEMENTS

Le Pégé - Rue du Commandant Pardaillan - 40000 Mont de Marsan

Directeur technique : 05 58 03 72 22

Régisseur technique : 06 19 79 47 57

Capacité : 187 places

Accès PMR

Mis à jour le 02/12/25

SOMMAIRE

1. Généralités

1.1 Classement de l'ERP

1.2 Horaires de travail

1.3 Réglementation incendie

1.4 Consignes de sécurité

2. La salle & la scène

2.1 Dimensions générales

2.2 Machinerie et équipement scénique

2.3 Régie son et lumière

2.4 Draperie et sol

2.5 Loges

3. Matériel

3.1 Matériel vidéo

3.2 Matériel son

3.3 Matériel lumières

4. Annexes et Plans

4.1 Plan d'accès

4.2 Plan de masse A4 (1/75)

4.3 Plan de scène A4 (1/50)

4.4 Photos

CONTACTS

Christophe POMEZ

Directeur

christophe.pomez@theatredegascogne.fr

Simon DANGOUMAU

Directeur technique

05 58 03 72 22 / 06 77 09 21 05

simon.dangoumau@theatredegascogne.fr

Christophe DAUDIGNON

Régisseur général

05 58 03 72 17 / 06 07 76 95 57

christophe.daudignon@theatredegascogne.fr

Laurence DIGNAC

Accueil artistes

06 24 62 57 64

laurence.dignac@theatredegascogne.fr

Cédric GABAUDE

Responsable locations et réservations

05 58 03 72 17 / 06 85 15 45 61

cedric.gabaude@theatredegascogne.fr

1. Généralités

1.1 Classement de l'établissement

4ème catégorie Type L et N

Avec un espace scénique intégré (pas de rideau de fer)

1.2 Horaires de travail

Les horaires de travail sont définis comme suit :

Jours de montage : 9h-12h30 / 14h-18h30 / 20h-22h ou 1 service continue 14h à 20h

Jours de spectacle : 9h-12h30 / 14h-18h30 / 20h-24h

Toute autre organisation de travail devra être validée par la direction.

La salle de spectacle ouvre au public 30 minutes avant le début de la représentation.

Si pour certaines nécessités, l'ouverture des portes doit être est différée, merci de nous en informer.

1.3 Réglementation incendie

La salle est équipée d'un système de sécurité incendie.

La réglementation incendie et le classement du bâtiment nous impose d'employer des décors de type M0 ou M1 (B-s2-d0). Les classements au feu des décors employés devront être systématiquement fournis.

En cas de non présentation des procès-verbaux, l'installation des éléments de décor pourra être refusée.

L'utilisation d'effets pyrotechniques, l'emploi de flamme vive, de laser et de fumée doivent nous parvenir avec le contrat de cession et la fiche technique.

Les artifices classés dangereux devront faire l'objet d'une demande de dérogation spéciale et exceptionnelle soumise à l'approbation d'une Commission de sécurité préfectorale au moins deux mois avant la première représentation en public.

La direction du Théâtre de Gascogne devra en être informée bien avant ce délai et se réserve le droit d'accepter ou non leurs utilisations.

En aucun cas l'occultation totale ou partielle des Blocs d'Eclairage de Sécurité ne sera autorisée.

1.4 Consignes de sécurité

Il est imposé à tous les techniciens de disposer de ses E.P.I. (chaussures de sécurité, gants, etc) et habilitations en fonction du poste occupé.

Toute personne utilisant les installations du théâtre et constatant une anomalie de fonctionnement est tenue d'en informer le responsable du théâtre présent. Il est interdit de fumer sur scène et dans l'enceinte de l'établissement.

En application du décret n° 2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés, **la limitation passe de 105 dB(A) à 102dB(A) sur 15mn**, et le niveau des basses fréquences est désormais limité à 118 dB(C) sur 15 mn.

À noter qu'une limitation spécifique est fixée pour les spectacles jeune public (jusqu'à 6 ans révolu / 94 dB(A) et 104 dB(C)).

L'ensemble de ces niveaux sonores est à respecter «en tout endroit accessible au public».

L'ouverture des portes est sous l'entière responsabilité du régisseur général.

Elle ne peut en aucun cas être différée sans son accord préalable.

Le choix de l'intensité des lumières de salle durant l'entrée du public reste réservé à l'appréciation du régisseur général.

Tout changement de l'état lumineux ne peut s'effectuer sans accord préalable de celui-ci.



Parterre 182 places + 5 PMR



Billetterie & hall d'accueil public

2. La salle & la scène



2.1 Dimensions générales

Jauge globale : 182 places + 5 PMR

Dimensions plateau :

Ouverture du cadre de scène : mini=7.5m , maxi=10m

Profondeur : 8,5m

Hauteur sous perches : 3,4m

Hauteur sous IPN : 3,2m

Accès décors côté jardin de la scène

L'accrochage de tous les équipements présents dans la cage de scène et tout point d'accroche autre que sur les équipements de machinerie scénique existant devra faire l'objet d'une note de calcul préalable .

Photo chargement :



Accès chargement décors - Avenue Pierre Mendès-France

2.2 Équipement scénique

Cage de scène : 8 porteuses fixes charge max : 80Kg / porteuse

Face : 2 porteuses fixes charge max : 80daN / porteuse

2.3 Régie son, lumière et vidéo

Régie en cabine ouverte en fond de salle; décentrée coté cour

Possibilité régie en salle sur demande

Attention cette configuration diminue la jauge ; Cette décision reste à la discrétion de la direction de la salle



2.4 Draperie et sol

Pas de rideau d'avant-scène

1 rideau de fond de scène (noir)

1 frise fixe de 1m de hauteur sur 10m (noir) installée au manteau

4 jeux de pendrillons noirs fixes de 1,5m / 3,4m de hauteur (noir)

Tapis de danse face noire/ face blanche

2.5 Loges

Les loges sont situées au sous sol , la liaison se fait par le côté cour de la scène

1 loge collective pour 10 personnes

sanitaire avec douches et wc

1 espace détente / catering

Pas de wifi disponible



3. Matériel

Attention, le parc de matériel suivant est susceptible d'être utilisé dans les autres salles du Théâtre de Gascogne. Il ne pourra être mis à disposition qu'après accord du directeur technique ou du régisseur général.

Liste non exhaustive, merci de contacter le régisseur.

3.1 Matériel vidéo

-Vidéo projecteur 4500 Lum : NEC NP 4001 1280 x 768 (WXGA)

-Liaison Vga jusqu'à la régie

3.2 Matériel son

-Mixage :

Yamaha Ls9

Mackie 12in 4s-groupes 2 aux

Patch analogique 16 in / 4 out

1 dbx 'égaliseur graphique 2x31 bandes

1 lecteurs cd

-Système de diffusion FOH :

NEXO

2x PS15 R2

2 x SUB NEXO LS600

Amplification NEXO DTamp 4x1300w + Processeur NEXO DTD-T

-Retour de scène :

APG

4x Ds12

Amplification Crown

-Microphones :

-2 x micros HF Shure PGX

-Pieds Micro :

-4 x grands pieds micro

-1 x petit pied micro

-Système d'interphonie :

2 Postes filaires Régie/scène

2 Postes HF

3.3 Matériel lumières

-Pupitres lumière

ADB Domino

-Projecteurs :

12 PC 1000W ADB

12 PC 1000W R.Juliat

8 PC Cremer

10 PAR 64

15 PAR Source Four ETC

12 PAR LED Ignition 2bright Par 18 IP

4 ACP 1001 ADB

5 découpes 1 kW ADB Dw105

10 découpes 1kW ETC S4 25°/50°

6 Porte gobos taille A ETC

2 Iris pour découpe ETC

Le théâtre dispose d'un stock minimum de gélâtines de références standard (LEE Filters) aux différents formats. Les compagnies devront fournir les gélâtines pour toute autre demande spécifique.

4. Annexes & plans

Les plans de la salle sont disponibles sur demande par mail aux formats DWG et PDF.

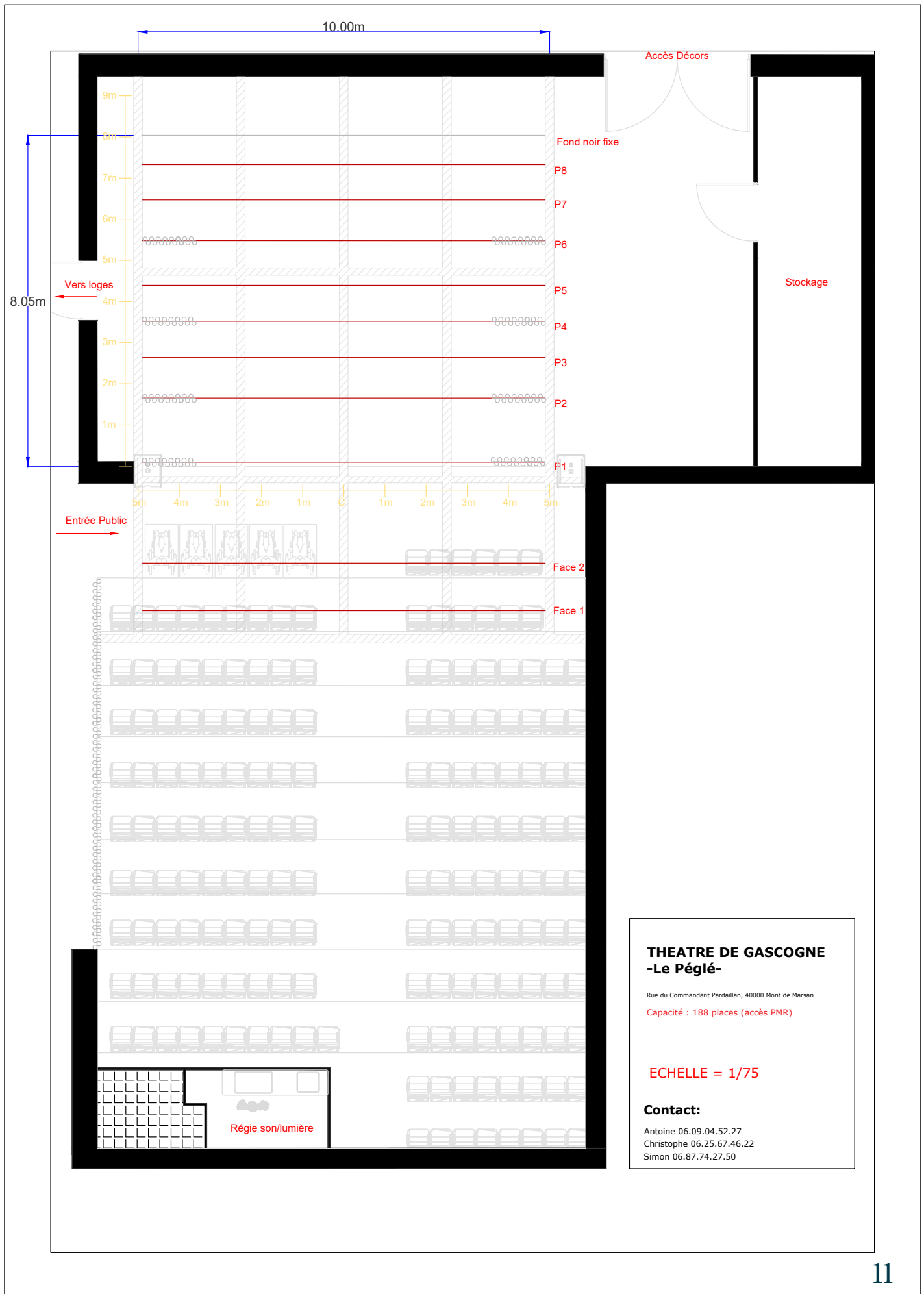
4.1 Plan d'accès

Le Pégé
Rue du Commandant Pardaillan
40000 Mont de Marsan

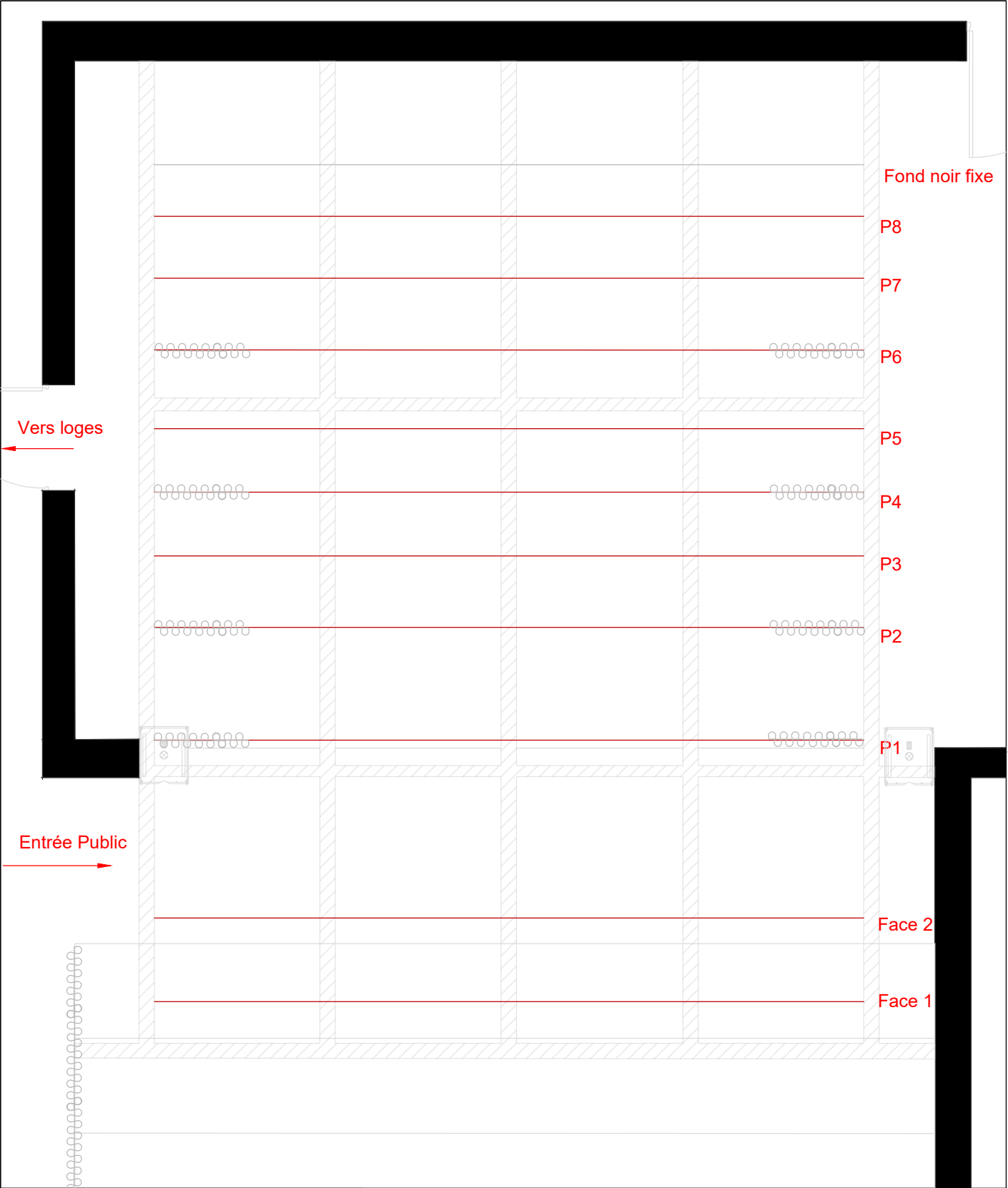


[Cliquez ici pour trouver la position exacte du Pégé sur Google Maps](#)

4.2 Plan de masse.



4.2 Plan de scène



THEATRE DE GASCOGNE
-Le Pégly-

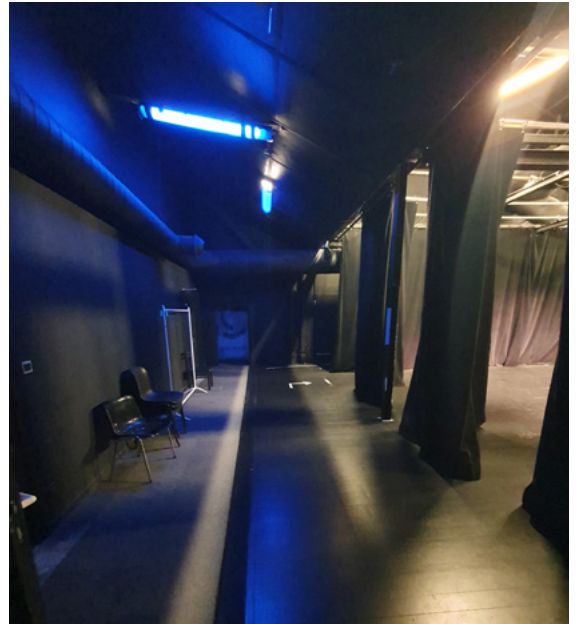
Rue du Commandant Pardaillan, 40000 Mont de Marsan

Capacité : 188 places (accès PMR)

ECHELLE = 1/50

Contact:

Antoine 06.09.04.52.27
Christophe 06.25.67.46.22
Simon 06.87.74.27.50





THÉÂTRE DE
GASCOGNE

Mont de Marsan

Scène Conventionnée
d'Intérêt National

Le Pôle - Théâtre de Gascogne
190 avenue Camille Claudel
40280 Saint-Pierre-du-Mont
www.theatredegascogne.fr